

RGF 94 rue Réaumur 75002 Paris

01.55.80.66.43

site web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/075/> et <http://www.fo-dgfip.fr/> Fax 01.55.80.66.49Courriel : [fo.drifip75@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.drifip75@dgfip.finances.gouv.fr)

09/03/2017

## CHSCTi de Paris : **Information sur les équipements de toilettes.**

### I - ADAPTATION PROGRESSIVE DE L'APPROVISIONNEMENT EN CONSOMMABLES aux toilettes.

1) La société prestataire qui s'occupe, depuis janvier, de fournir les consommables (notamment papier toilette) n'a pu fournir immédiatement un volume adapté à tous les sites. Les volumes qu'elle avait prévu de livrer pouvaient être insuffisants sur certains sites.

Le volume à livrer est maintenant bien identifié, et effectivement **fourni de façon régulière**, sauf à **REAUMUR** où le processus est en cours. En effet, sur ce site, les équipements ont un type de rouleaux différents pour le papier toilette. Mais la situation devrait s'améliorer.

Le rythme de livraison devrait être régulier d'ici la fin mars (livraison toutes les 4-5 semaines pour chaque site).

2) Les équipements de toilettes précédents (dévidoirs essuie main, dévidoirs doubles papiers toilettes, presse-savon ne sont pas utilisés parce qu'ils appartiennent au précédent prestataire.

**L'UGAP**, qui pour la première fois a attribué le marché à la place du Ministère des Finances, n'avait pas fixé de caractéristiques techniques des équipements installés (voilà des points auxquels penser la prochaine fois).

### II - PREVENTION ET GESTION DE LA PENURIE SUR LES SITES

1) Le **gestionnaire de site**, en cas de risque de manque de consommables, doit faire remonter une demande de livraison au plus vite, et peut alors espérer une livraison le jour même ou au plus tard le lendemain.

Il faut aussi organiser localement un suivi quotidien, par **l'équipe de nettoyage**, de l'épuisement des rouleaux. Les **rouleaux fortement consommés seront changés en fin de journée**, pour éviter une pénurie dans les cabines de toilettes le jour suivant. Cela pallierait le fait que les dévidoirs de toilettes n'ont plus qu'un rouleau au lieu de deux.

2) La **Direction** fait des points réguliers avec les sociétés de nettoyage (l'attributaire, et ses deux sous-traitants qui s'occupent chacun d'une partie des sites) sur les aspects de la livraison des consommables.

Sur **REAUMUR**, un point hebdomadaire est fait par le gestionnaire de site, car la situation est plus difficile en raison de la particularité des équipements et d'un volume livré initialement insuffisant.

**III - La délégation FO est à votre disposition.** Elle suit différentes demandes faites sur ce site, et à vous rendre compte de l'évolution. Si vous avez fait, concernant vos conditions de travail, une demande par voie hiérarchique puis sur le cahier CHSCT de votre site sans que cette demande ait été satisfaite, contactez-nous par téléphone, ou par courriel sur la boîte FO, en indiquant en **objet "CHS"** :

[fo.drifip75@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.drifip75@dgfip.finances.gouv.fr)

**Représentants :** Jean-Baptiste Chollet, Philippe Mathieu (Khadija Elmiyoui, Adrien Collas, experts).